

La ministre McPhee assiste à la réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la justice et de la sécurité publique à Vancouver

M^{me} Tracy-Anne McPhee, ministre de la Justice, est heureuse d'annoncer que les priorités du Yukon ont été mises en avant la semaine dernière lors des discussions qui ont réuni les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la justice et de la sécurité publique. Les ministres se sont entendus pour réaliser de vastes réformes dans le système de justice pénale, de sorte à porter les priorités du Yukon et à améliorer la vie des Autochtones et des personnes marginalisées qui entrent en contact avec le système canadien de justice pénale.

Les rencontres ont notamment permis de nourrir des réflexions sur les lenteurs du système pénal, la surreprésentation des Autochtones, la violence envers les femmes et les filles autochtones, et plusieurs initiatives fédérales en matière de législation; la ministre en a d'ailleurs profité pour mettre à l'avant-plan les dossiers prioritaires suivants :

- L'importance de continuer à travailler en collaboration avec les Premières nations et les partenaires dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement pour réduire la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice et bâtir des collectivités sûres, saines et fortes;
- la priorité pour le Yukon de collaborer avec les Premières nations afin de mettre en place des programmes culturellement pertinents et des milieux thérapeutiques correctionnels adaptés pour les personnes handicapées ou souffrant de problèmes de santé mentale ou de dépendances, et à s'entraider pour réduire les retards et améliorer les résultats;
- la place du Yukon dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La ministre a encouragé ses homologues à soutenir l'Enquête et à garder en tête le mandat de la Commission d'enquête, qui est d'examiner les causes systémiques de violence contre les femmes et les filles autochtones. M^{me} McPhee a aussi mis l'accent sur la nécessité de prendre des mesures immédiates pour remédier aux taux élevés de violence faite aux femmes et aux filles autochtones sans attendre le rapport de la Commission d'enquête;
- la nécessité d'améliorer, dans le système canadien de justice pénale, le dispositif d'intervention et d'accompagnement auprès des victimes de violence à caractère sexuel à tous les niveaux. La ministre a souligné l'importance pour les victimes de bénéficier d'actions sécurisées, à leur portée et adaptées aux traumatismes.

Citations

« Ce fut très enrichissant de s'inscrire dans une dynamique qui mènera à des réformes importantes dans le système canadien de justice pénale. En particulier, le Yukon a soutenu des changements importants et bénéfiques qui aideront les Autochtones et les personnes marginalisées qui entrent en contact avec le système de justice pénale.

Pendant les discussions, j'ai mis l'accent sur notre engagement à travailler avec les Premières nations sur l'élaboration de programmes correctionnels culturellement pertinents et de milieux adaptés pour les personnes qui ont des problèmes de dépendances ou de santé mentale. J'ai aussi réitéré l'engagement du Yukon à soutenir l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Enfin, j'ai fait preuve de fermeté pour dire que notre système de justice pénale devait, dans son ensemble, améliorer ses interventions auprès des victimes de violence à caractère sexuel, et ce, en profondeur et dans un avenir proche. »

– M^{me} Tracy-Anne McPhee, ministre de la Justice

En bref

- Les ministres des trois territoires ont mis le doigt sur l'importance d'assurer un financement à long terme du Programme fédéral des services de police des Premières Nations et sur la nécessité de mettre pleinement en œuvre ce programme dans le Nord.
- Le Yukon travaille sur un projet pilote relatif à la production d'un rapport Gladue pour la préparation de rapports présentiels adaptés aux différences culturelles. Le territoire ouvre par ailleurs des pistes de réflexion sur une plus grande utilisation de la justice réparatrice comme méthode de remplacement du système traditionnel de justice pénale.
- Bien que les taux d'agressions sexuelles au Yukon soient restés relativement stables depuis 1999, ces taux continuent d'être trois fois plus élevés que les taux enregistrés ailleurs au Canada.

Pour en savoir plus : Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Renseignements :

Sunny Patch
Communications
Conseil de ministres
867-393-7478
Sunny.patch@gov.yk.ca

Catherine Young
Communications
Ministère de la Justice
867-667-8050
Catherine.young@gov.yk.ca

Communiqué numéro 17-187

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.